



SOUTENEZ NOS ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE DES ENFANTS



Bulletin d'Adhésion Par courrier

La maltraitance des enfants doit être une cause nationale. Rejoignez-vous !

Bulletin d'adhésion à retourner accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de :

Les MAUX – Les MOTS pour le DIRE à l'adresse suivante :

Maître Danielle GOBERT, Avocat, 31 rue du Général de Gaulle – 59110 LA MADELEINE

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

C P : Ville : Tél. bureau :

Tél. portable : Email :

Signature.....

Date :

Je choisis mon type d'adhésion :

- Adhésion simple 21 €
- Membre Bienfaiteur 31 €
- Membre Bienfaiteur 52 €
- Autre..... €